

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1013/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un chauffeur mécanicien. du cadre territorial

n° 69-1013/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1969

Numéro JO
n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro
25 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 1 juillet 1968, l'avancement au 3° échelon dans le grade de chauffeur mécanicien de 3° classe, de M. Moumin Ali Houmed, chauffeur-mécanicien de 3° classe, 2° échelon, du Cadre territorial des chauffeurs mécaniciens et chauffeurs en service au Port de Commerce de Djibouti (Ministère des Travaux publics et du Port).